

La conduite du président du collège des médecins et chirurgiens, etc., fut censurée par l'assemblée, qui voyait avec indignation que le président avait méconnu ses devoirs en persistant dans son refus de soumettre au vote des membres une motion qui lui avait été présentée; que c'était une infraction des privilèges que la loi lui accorde etc. Après quoi M. le Dr. Bouthier laissa le fauteuil, et des remerciements lui furent présentés.

À deux heures P. M. le Dr. Arnoldi reprit le fauteuil; le Dr. Coderre demanda de nouveau que les voix fussent prises sur la motion qui lui avait été soumise; le président s'y refusa obstinément, en nous disant que si nous étions pas satisfaits, de protester. Aussitôt M. le Dr. Panchand demanda que tous ceux qui étaient pour levassent la main; il y eut presque unanimement, le président dit de nouveau: "je ne veux point recevoir votre motion, protestez."

Le Dr. Bouthier demanda que la motion rejetée des voix fut entrée dans les registres de l'assemblée, ce qui fut agréé. Voici, M. le Rédacteur, des détails fidèles sur les débats d'une assemblée qui a paru si bruyante pour plusieurs; mais lorsqu'on saura comment les choses se sont passées on sera moins sévère sur ses jugements. Quant à la légalité de la motion du Dr. Coderre, nous vous ferons remarquer qu'il n'a jamais invoqué l'esprit de la loi pour la faire admettre; que si d'après la loi nous étions libres de recevoir ceux des médecins qui n'avaient pas signé la pétition, mais qui avaient témoigné le désir de devenir membres du Collège avant l'assemblée, ceux qui se trouvaient présent et qui demandaient à être admis membres du collège, malgré qu'ils ne fussent pas sur la liste du Dr. Arnoldi avaient le même droit et privilège. Avant de terminer nous devons dire au président (Dr. Arnoldi, sen.) que ses procédés vis-à-vis de l'assemblée sont des plus irréguliers et doivent tomber d'après l'autorité qui le constitue, président d'un corps revêtu de pouvoirs délibératifs, et qu'il a méconnu ses devoirs pour suivre l'opinion de M. le Procureur-Général Badgley. Nous protestons contre toutes ces irrégularités et espérons que la profession fera entendre ses justes réclamations auprès de Son Excellence ayant quelle sanction nous les nominations des gouverneurs du collège et les règlements qu'ils pourraient adopter. Plusieurs médecins.

Montréal, 21 sept. 1847.

NOUVELLES DU MEXIQUE.

Rumeurs d'insurrection prochaine.—Les conditions du traité. Rien d'officiel ni de certain n'a encore transpiré sur les négociations qui se poursuivent à Mexico; mais un navire, parti de Tampico le 5 septembre, a apporté au journal la Patria de la Nouvelle-Orléans une correspondance particulière écrite de la capitale le 29 août. Cette lettre, bien que ne dépassant pas les dates précédemment reçues, contient plus de détails qu'il n'en avait été publié jusqu'ici.

Je vous ai déjà informé, dit le correspondant de la Patria, que le général Scott avait proposé une suspension d'armes le 21, et qu'après amitié avait été conclue le 22. Les négociations ont été ouvertes en conséquence avec M. Traill et l'on vient de m'assurer que jusqu'à hier elles marchaient d'une manière satisfaisante. On s'attend à voir conclure, sous fort peu de temps, un traité de paix dont les principaux articles seraient ainsi conçus:

Les États-Unis rendront au Mexique les Californies, ainsi que tous les ports, villes et rivières que les forces américaines occupent sur son territoire.

Les États-Unis conserveront pour toujours l'État du Texas, dont les limites s'étendent jusqu'à la rive gauche du Rio Grande, en y comprenant Matamoros, au moyen d'un canal qui sera creusé à cet effet.

Il paraît que rien n'a été définitivement arrêté sur ce dernier point. Il a été impossible de réunir le congrès, et par suite une Junte de notables sera assemblée dans le but express de sanctionner le traité. Il y a d'autres articles, mais comme ils n'ont qu'une importance secondaire, on n'en parle pas.

ECOLE DE Médecine et de Chirurgie.

LES lectures à cette école, incorporée, commenceront le 1er NOVEMBRE prochain, et finiront le DÉCEMBRE d'AVRIL. Les lectures, et l'avenir seront données en français, comme suit:

- L'Anatomie..... DR. RIBAUD.
Les Accouchements..... " ANOLDI.
La Pratique de la Médecine..... " BADGLEY.
La Chirurgie..... " MONKO.
La matière méd. et la thérapeutique..... " J.E. CODERRE.
La Chimie..... " SUTHERLAND.
L'Institut de médecine ou physiologie..... " PELTIER.
La médecine légale..... " JOYER.
La Chimie Médicale..... " BADGLEY.
La Clinique Chirurgicale..... " ANOLDI.

N. B. Les élèves qui auront complété leurs cours à cette école pourront avoir le degré de l'Université du Collège McGill d'après un arrangement fait entre ces deux institutions, et en prenant un "Annus Medicus," à ce collège.

WILLIAM SUTHERLAND, M. D. 22 sept. 1847.

BULLETIN COMMERCIAL.

MONTRÉAL, 29 sept. 1847.
Alcalis.—La perlasca a été en demande durant la semaine de 34s. 6d. à 35s. par quintal. La potasse s'est vendue en assez grande quantité de 28s. 6d. à 29s.
Fleur.—En demande pour la consommation à 26s. 3d. à 27s. le baril selon la qualité.
Grains.—Aucune transaction.

PRIX DES MARCHÉS.

Montréal, 27 Sept. 1847.

Table with columns: PROVISIONS, s. d., c. n.
POTASSE, par quintal, 28 6 29 0
PERLASSE, 34 6 35 0
FLEURS, superfine du Canada, 27 6 09 0
par quarts 196 lbs. 26 0 27 0
do fine, 00 0 00 0
do middlings, 00 0 00 0
do middards, 00 0 00 0
Blé d'Inde, 00 0 01 0
Blé d'Inde, quarts 224 26 3 00 0
BŒUF, Prime Mess., 00 0 67 6
par quarts de 200 lbs. 52 6 00 0
Prime, 97 6 00 0
Prime Mess. pr. tierces, 304 lbs. 95 0 100 0
LARD, Mess, par quarts 200 lbs 77 6 80 0
Prime Mess., 70 0 67 6
Prime, 70 0 57 6
Cargo, 00 0 00 0
FROMAGE AMÉRICAIN, par 100 lbs. 00 0 00 0

VENTE PAR LE SHÉRIF.

POUR LE MOIS D'OCTOBRE.
W. F. Grant, vs. Dame E. C. Mullerberger, quatre terrains, Nos. 12, 13, 27, 28, rue Notre Dame place citadelle, vente au Bureau du Shérif, le 4, à 11 heures.
Chs. Drolet, vs. Gonzague Faneuf, une terre et un terrain avec maison, etc., à St. Pie, vente à St. Pie, le 4, à 10 heures.
Win. Badbury, vs. H. S. Griffin, trois terrains avec maisons, etc., au Bourg de Sorel, vente à Sorel, le 4 à 10 heures.
Firmin Pétrin, vs. Ol. Généreux, deux terres à Berthier et une autre à St. Cathbert, vente à Berthier et St. Cathbert, le 4, à 10 et 11 heures.
Cyprien Gauthier, vs. Joseph Martin, une terre, Rivière à Delisle, paroisse St. Ignace, vente à St. Ignace, le 4, à 10 heures.
Succession Beaujeu, vs. Paul Lalonde, une terre, No. 1, Côte St. Jacques, paroisse St. Ignace, vente à St. Ignace, le 4, à 10 heures.
Michel Perrault, vs. F. G. Larnache, une terre, Rivière Rouge, paroisse St. Paul, vente à St. Paul, le 4, à 10 heures.
Madie Aug. Roy, vs. Pierre Cartier, une terre, St. Cyprien, Seigneurie De Lery, vente à St. Cyprien, le 4, à 10 heures.
W. F. M. Farlane, vs. Michael Fahey, moitié d'une terre, No. 26, à St. Columban, vente à St. Columban, le 4, à 10 heures.

Naissances.

En cette ville, vendredi soir, le 24, la dame d'Olivier Valierand, etc., a mis au monde un fils.

Mariages.

A Lachine, le 23, par le révé. M. Bond, le révé. James Pyke, de St. James church, Vaudeuil, à Elizabeth, fille de feu J. G. McTavish, de la compagnie de la Baie d'Hudson.

Décès.

A Chambly, le 24, après une courte maladie, Gabriel Aymond, etc., médecin, âgé de 41 ans.

Vente étendue de Pelletteries manufacturées à Londres et à Montréal, et Pelletteries non-manufacturées, etc.

VENDREDI, le 1er octobre prochain, le Soussigné vendra par Écran public, aux magasins, et devant occupés par J. D. Bernard, Écuier, propriétaire de John Doregan, Ecr, rue St. Paul, un assortiment étendu et complet de PELLETÉRIES comprenant une variété qui conviendront au Commerce du Canada, et tel qu'en on a vendu depuis dix ans au même magasin.

Le contenu de trente PAQUETS de Pelletteries de Dames, manufacturées à Londres.
Le tout forme un assortiment digne de l'attention des commerçants.
Conditions faciles.
La vente à UNE heure.
L. J. HARKIN.

AVIS IMPORTANT.

É Sousigné au plaisir d'annoncer aux Soussignés à la GRANDE SPÉCULATION de la division de sa terre à Longueuil près de la traversée, que le tirage des lots aura lieu le 28 SEPTEMBRE courant. Il annonce aussi au public en général qu'il y en aura quelques billets disponibles. Les personnes qui désireraient devenir propriétaires de lots à bon marché seront bien de se hâter, vu qu'une occasion pareille ne se présente pas de sitôt. Pour plus amples détails s'adresser à J. H. JOBIN, notaire, rue St. Thérèse, 1re porte au nord du Bureau de la Gazette du Canada, où les plans et les listes de souscription peuvent être examinés.
J. E. GUIBAULT.
14 sept. 1847.
N. B. Rappelez-vous que vous devenez propriétaire d'un lot pour £20 courant, payable £7 10s. courant en passant l'acte de vente, £6 5s. un an après et le reste un an plus tard, sans intérêt. Les titres sont incontestables. Un des lots vaut £500 courant, d'autres de £60 à £75; les plus inférieurs valent plus que £20.

CORPORATION DE MONTRÉAL.
TOUTES personnes endettées envers la Cité de Montréal, pour Cotisation, Corré, Taxe ou autrement, sont notifiées de PAYER IMMÉDIATEMENT entre les mains du Trésorier, à défaut de quoi ELLES SERONT POURSUIVIES pour le recouvrement du montant de leurs dettes, sans distinction.
ED. DEMERS, Trésorier de la Cité.
Bureau du Trésorier de la Cité, 15 septembre, 1847.



AUX ENTREPRENEURS.

DES soumissions, adressées au soussigné seront reçues jusqu'à MERCREDI le 29 du courant pour la construction et création d'une aile de 100 pieds sur 40 pieds à la PRISON DE MONTRÉAL, suivant les plans et devis qu'on peut voir à ce Bureau.
Les soumissions devront mentionner une somme ronde pour l'ouvrage complet et les noms de deux personnes compétentes et solvables, comme devant servir de caution pour la due exécution du contrat.
Par ordre,
THOMAS A. BEGLEY, Sec. Travaux Publics.
Département des Travaux Publics, 21 septembre, 1847.

COMMIS DEMANDÉ.

On a besoin à St. Jean-Dorchester, à la Pharmacie du Dr. MOREAU & Cie, d'un JEUNE HOMME comme Commis. Il faut qu'il ait déjà servi dans un établissement de ce genre. Pour plus amples informations s'adresser au Bureau de la "Revue Canadienne." 17 sept.

Vente considérable de draps fins casimères, draps de pilote, etc. etc.

AUX MAGASINS DE MM. JOS. MASSON, FILS & Co.
LUNDI le 4 OCTOBRE prochain et jours suivants, seront vendus sans réserve au-dessus de 250 paquets de MARCHANDISES D'AUTOMNE.
CONSISTANT EN:
Draps fins, Casimères, Drap de pilote, couvertes, Flanelles, Craincins, Serge blanche, Baize, Initiation, Etouffe de pays, M-rinos, Bombazette, Camelot, Flader, Indiennes, Coton gris et blanc, Coton barré, Coton rayé de deux lieux et carreaux, Toile d'Irlande et écru, Cottil de fil et coton, Bourgeon, Futaine, Bas de coton et de laine, Bonnets de coton et de laine, Mouchirs et Châles de Laine, Soie et Coton, Fil, Coton à coudre, etc.
Les Marchandises ci-dessus mentionnées seront vendues par lots convenables aux marchands de la ville et de la campagne.
Conditions Libérales.
La vente commencera chaque jour à UNE heure précise.
L. J. HARKIN.
Montréal, 21 sept. 1847.

MARCHANDISES NOUVELLES,

AUX NO. 122, RUE ST. PAUL,
ENSEIGNE DU CASTOR
M. LOUIS PLAMONDON vient de recevoir de Londres par l'Océan, deux caisses de HARDÉS FAITES, de draps, casimères, etc.
Il reçoit aussi maintenant et il attend par les premiers arrivages un grand assortiment d'étoffes de laine et de marchandises d'automne et d'hiver, digne de l'attention du commerce et du public.
150 BOA de martre de roche,
150 MANGONES de martre de roche, et une grande variété d'autres pelletteries.

LE TOUT OFFERT EN VENTE A DES PRIX RÉDUITS, FAITES UNE VISITE ET REGardez par vous-mêmes!

21 sept. 1847.

UNE POULICHE PERDUE OU VOLÉE.

UNE POULICHE NOIRE de trois ans et demi avec une tache blanche sur la lèvre supérieure, la queue coupée en balai, est égarée du Parc du soussigné, dans la paroisse de St. Louis de Terrebonne à deux lieues de l'Église, en haut dans la grande cote sur la rivière, dans la nuit de lundi à mardi. Celui qui la trouvera ou en entendra parler voudra bien en donner des informations au soussigné à Terrebonne et il sera généralement récompensé.
PIERRE-MARIE LIMOGES.
Terrebonne, 21 sept. 1847.

MANUELS DE TEMPERANCE.

MESSIEURS les Curés et les Instituteurs sont priés de venir qu'ils peuvent et procurer immédiatement à la Librairie Canadienne d'E. R. FAHRE & Cie, des MANUELS de la TEMPERANCE reliés, pour l'usage des écoles.
Prix: 1s. 3d. chaque.
17 sept.

ASSOCIATION D'INDEMNITÉ.

MESSIEURS les Electeurs du Comté des Deux Montagnes, ainsi que MM. les Membres de l'Association d'Indemnité, sont invités à vouloir bien se réunir en assemblée publique, LUNDI, le QUATRIÈME octobre prochain, à DIX heures matin, à la porte de l'Église de St. Eustache, pour délibérer sur les mesures qui conviendront d'adopter: 1°. Afin d'assurer au pays la pleine et entière jouissance des droits et libertés qui lui sont garantis par la constitution, c'est-à-dire un Gouvernement responsable: 2°. Promouvoir les intérêts généraux de l'Association d'Indemnité.
J. PAQUIN, Président du Comité Central de l'Association d'Indemnité.
EMERY FERRE, Vice Président.
D. LATTE Secrétaire.
W. H. Scott, M. P. P., H. St. Germain, J. B. Dorion, J. A. Berthelot, N. P., M. Gibeux, John Dunn, P. Vanier, fils, J. Bte. Bélanger, J. Bte. Paquin, N. E. Ethier, Louis Dorion, G. Leclaire. Suivent un grand nombre de signatures.

NE PERDEZ PAS L'OCCASION DE FAIRE LA MEILLEURE SPÉCULATION POSSIBLE.

AVIS IMPORTANT.
É Sousigné au plaisir d'annoncer aux Soussignés à la GRANDE SPÉCULATION de la division de sa terre à Longueuil près de la traversée, que le tirage des lots aura lieu le 28 SEPTEMBRE courant. Il annonce aussi au public en général qu'il y en aura quelques billets disponibles. Les personnes qui désireraient devenir propriétaires de lots à bon marché seront bien de se hâter, vu qu'une occasion pareille ne se présente pas de sitôt. Pour plus amples détails s'adresser à J. H. JOBIN, notaire, rue St. Thérèse, 1re porte au nord du Bureau de la Gazette du Canada, où les plans et les listes de souscription peuvent être examinés.
J. E. GUIBAULT.
14 sept. 1847.
N. B. Rappelez-vous que vous devenez propriétaire d'un lot pour £20 courant, payable £7 10s. courant en passant l'acte de vente, £6 5s. un an après et le reste un an plus tard, sans intérêt. Les titres sont incontestables. Un des lots vaut £500 courant, d'autres de £60 à £75; les plus inférieurs valent plus que £20.

CORPORATION DE MONTRÉAL.

BUREAU DU TRÉSORIER DE LA CITÉ, Hôtel-de-Ville, 16 août 1847.
AVIS public: les présentes données à tous ceux qui doivent à la Cité de Montréal, pour Cotisation, Corré, Taxe sur leurs chevaux, ou autrement, de venir payer sans délai.
Avis public est de plus donné que les livres des colporteurs pour les Quartiers Ste. Anne et St. Antoine, pour l'année courante, sont préparés et sont prêts à être examinés par le public afin que ceux qui se croient lésés par les cotisations ou par les sommes chargées sur leurs propriétés, meubles ou immeubles, puissent faire application au Conseil de Ville pour telle diminution que les circonstances de leur application peuvent justifier; pourvu que telle application soit faite d'ici à trois semaines de cette date.
Un Comité du Conseil sera nommé pour faire droit sur les applications, lesquelles doivent être adressées par écrit et laissées au Bureau du Trésorier de la Cité accompagnées de Baux ou autres pièces justificatives.
ED. DEMERS, Trésorier de la Cité.
19 août.

Aqueduc de Montréal.

ARRÉRAGES POUR EAU.

TOUTES personnes endettées envers l'AQUEDUC pour arrérages pour l'usage de l'Eau, sont par les présentes notifiées de payer avant le DIX Septembre courant, entre les mains du Trésorier de la Cité; à défaut de quoi elles seront poursuivies pour le recouvrement du montant de leur dettes. Et toutes personnes qui prennent actuellement l'Eau de l'Aqueduc et qui n'ont pas payé, sont aussi notifiées de le faire d'ici au DIX du courant, et à défaut pour elles de se conformer à cet avis, elles sont averties que l'Eau leur sera retirée sans distinction aucune.
ED. DEMERS, Trésorier de la Cité.
Bureau du Trésorier, 1 sept. 1847.

NOUVEAUX OUVRAGES FRANÇAIS.

Le Soussigné a dernièrement reçu un assortiment de LIVRES FRANÇAIS parmi lesquels sont les suivants:
Dictionnaire de l'Industrie Manufacturière, commerciale et agricole. 2 vols.
Œuvres complètes de C. Delavigne 3 vols. 8o.
Histoire de France depuis le 18 Brumaire, jusqu'à la paix de Tilsitt, par M. Higon.
La Dame de Monsereau, par Alex. Dumas.
Le Juif Errant, par Eugène Sue.
Les suites du père La Chaise, par Léon Gozlan.
Clotilde, par A. Karr.
Souvenirs d'un enfant du peuple, par M. Masson.
Éléments d'une jeune fille, du canton d'Unterwalden à Jérasalem.
Jane La Pale, par H. de Balzac.
Les Petits Émigrés, par Madame de Genlis.
Les Républicains et les Elus, par Emile Souvestre.
Le Boudoir et la Mansarde, Dom Gigadas.
Au jour le jour, par F. Soulié et beaucoup d'autres ouvrages français par les auteurs les plus populaires.
JOHN McCOY, Grande rue St. Jacques.
7 sept. 1847.

LEÇONS DE PIANO.

Mlle ELIZABETH JUSSEN
OSE offrir ses services aux familles qui désireraient voir quelq'un de leurs enfants recevoir des leçons précieuses pour apprendre le piano. Elle a été élevée par une pianiste dont les élèves ont tous besoin de beaucoup de mandant. Mlle J. espère partager une part de l'encouragement que le public accorde si libéralement aux professeurs du bel art.
Elle donnera des leçons à domicile ou bien chez elle, rue STE. MARIE, faubourg QUÉBEC, vis-à-vis l'Église Nelson, où l'on pourra connaître les conditions.
7 septembre 1847.

TERRE A VENDRE.

À VENDRE une excellente TERRE située sur le chemin de Lachine à six milles de Montréal, etc. à trente pieds du chemin de fer, contenant 50 arpens, dont 10 en bois de bout. S'adresser à M. Frs. Benoit, rue St. Antoine, ou au soussigné aux Tanneries des Roland.
JOSEPH LETOURNEUX.
Montréal, 23 sept. 1847.

Canal Lachine.

AVIS est par les présentes donné que l'eau sera enlevée dans le CANAL LACHINE jusqu'à samedi soir le huit août prochain; et qu'après cette date la navigation à travers le canal sera suspendue jusqu'à ce qu'un avis ultérieur soit donné.
Par ordre,
THOMAS A. BEGLEY, Sec. Travaux Publics.
Département des Travaux, 8 juillet, 1847.

PENSIONNAT DE DEMOISELLES.

MADemoiselle GIROUARD infirmité ses amis et le public qu'elle a ouvert un PENSIONNAT pour les jeunes Demoiselles sur la Grande rue du Faubourg Québec, vis-à-vis l'Église Nelson, ou l'Anglais, le Français, la Musique, la Peinture, et le Dessin sont enseignés.
3 sept.

AVIS.

VU que par le Statut Provincial de la dixième Victoria, intitulé "Acte pour l'Organisation de Notaires dans cette partie de la Province du Canada, appelée le Bas-Canada."
Il est entre autres choses, statué que les Protonotaires des différents Districts de Québec, Montréal et Trois-Rivières, convoqueront par avertissements à être insérés dans les deux langues dans deux papiers-nouvelles, une assemblée des Notaires dans chaque district à l'effet de déléguer les membres de "La Chambre des Notaires, spécifiant le jour, l'heure et le lieu de telle assemblée.
Le Protonotaire de la Cour ou Banc de la Reine, dans et pour le district de Montréal, donne par les présentes avis qu'une Assemblée des Notaires, résidents dans le district de Montréal, se tiendra dans la Chambre d'Audience du Palais de Justice, en la Cité de Montréal, le JEUDI, le VINGT-HUITIÈME jour d'OCTOBRE prochain, à DIX heures du matin, aux fins d'élire les Membres de la Chambre des Notaires de Montréal, en obéissance et conformité au dit Acte.
MONK, COFFIN & PAPINEAU, P.B.R.
Montréal, 16 août 1847.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, DU COMTÉ DE MONTRÉAL.

AVIS.
LES Membres de la COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, du Comté de Montréal, sont par les présentes notifiés que quatre Répartitions ou Dividendes ont été chargés et déclarés payables pendant l'année sur les billets de prime, aux dates respectives qui suivent, savoir:
Par cent, le 13 janvier, A. M. 1847.
do 19 février, do do
do 22 du do do
do 8 avril, do do
Et que les dits Dividendes ou Répartitions formant en tout UN PAR CENT, devront être payés au Bureau de la Compagnie de cette ville, le ou avant le QUATRIÈME jour d'octobre prochain, conformément aux Actes des 4me et 5me années de Guillaume IV. chap. 33, de la 4me et 5me Victoria, chap. 40; de la 6me Victoria, chap. 17 et 18; et de la 8me Victoria, chap. 84, et suivant les Règlements de l'Institution.
Par ordre du Bureau,
P. L. LETOURNEUX, Secrétaire et Trésorier.
Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle, contre le Feu du Comté de Montréal.
Montréal, 31 août 1847.

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE CONTRE LE FEU, DU COMTÉ DE MONTRÉAL.

AVIS.
L'ASSEMBLÉE Annuelle des Membres de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu du Comté de Montréal, aura lieu au Bureau de la Compagnie, Rue St. Sacrement, en la ville de Montréal, LUNDI, le QUATRIÈME jour d'octobre prochain à ONZE heures du matin, afin d'élire un nouveau bureau de Directeurs pour l'année prochaine, conformément aux Actes d'Incorporation et suivant les Règlements de la Compagnie. Il sera lu et alors soumis à l'Assemblée un état des affaires de l'Institution.
Par ordre du Bureau,
P. L. LETOURNEUX, Secrétaire et Trésorier.
Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle, contre le Feu du Comté de Montréal.
Montréal, 31 août,

BANQUE DU PEUPLE.

AVIS.
LES ACTIONNAIRES de cette Institution sont par les présentes notifiés que les NEUVIÈME et DIXIÈME VERSEMENTS de DIX pour CENT des sur le capital de cette Banque, ont été demandés et sont payables comme suit:
C'est-à-dire,
Le 9e versement, né après le 1er Juillet prochain.
Le 10e versement, le ou après le 1er Septembre prochain.
Par ordre,
B. H. LENOIR, Caissier.
28 mai.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE. DU COMTÉ DE MONTRÉAL.

L'EXHIBITION annuelle de Chevaux, Bœufs, Vaches, Moutons, Cochons, Bœufs, Fromages, etc. etc., pour le Comté de Montréal, aura lieu JEUDI, le 4 d'Octobre prochain, en la ville de Montréal. L'exhibition commencera à 10 heures A. M.
Par ordre,
A. MONTEUIL, Secrétaire.
30 août, 1847.
Les détails de l'exhibition seront donnés prochainement.

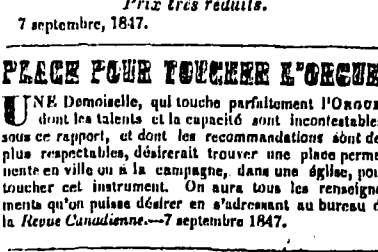
P. GENDRON, IMPRIMEUR.

24, RUE ST.-VINCENT, MONTRÉAL.
L'HONNORÉ d'informer ses amis et le public en général qu'il vient d'ouvrir une IMPRIMERIE au No. 21, rue St.-Vincent, à l'étage supérieur de la maison occupée par M. J. B. Rolland, Libraire, où il recevra avec reconnaissance toute impression que l'on voudra bien lui confier, telle que:
Livres, Pamphlets, Catalogues, Bibles d'enterrement, Cartes d'adresse, Circulaires, Cheques, Polices d'Assurance, Traités, Cartes de visites, Programmes de spectacle, Annonces de diligence, Connuement, etc.
Le tout sera exécuté avec goût et célérité. Le soin que M. G. apportera aux ouvrages qui lui seront confiés, lui fait espérer une part d'encouragement qu'il sollicite bien respectueusement.
Tout le matériel de son établissement est NEUF.
Prix très réduits.
7 septembre, 1847.

PLACE POUR TOUCHER L'ORGUE.

UNE Demoiselle, qui touche parfaitement l'ORGUE, dont les talents et la capacité sont incontestables sous ce rapport, et dont les recommandations sont des plus respectables, désirerait trouver une place permanente en ville ou à la campagne, dans une école, pour toucher cet instrument. On aura tous les renseignements qu'on puisse désirer en s'adressant au bureau de la Revue Canadienne.—7 septembre 1847.

OPPOSITION INDÉPENDANTE.



LE CHARLEVOIX, CAPT. J. B. RYAN.

LAISSE MONTRÉAL pour QUÉBEC, le LUNDI et le JEUDI, à 3 heures P. M.
Laisse Québec pour Montréal, le MARDI et le SAMEDI après-midi.
Pour la route ou le passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à Montréal au capit. P. H. MORIN, Agent, ou au capit. JOHN RYAN, Agent, à Québec.—6 sept.

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE.

LA Société offre en vente DEUX des HUSSEY'S REAPING MACHINES, Machines pour moissonner, en très bon ordre et presque neuves.
Par ordre,
A. MONTEUIL, Secrétaire.
17 août.

DE STRAUBNS.

PREND la liberté d'annoncer aux citoyens de Montréal qu'il vient d'ouvrir un OFFICE au No. 58 de la rue St. Laurent, Faubourg St. Laurent, où on pourra voir à toute heure.